

VIRE SOIGNE SON CADRE DE VIE



Concours communal des maisons fleuries

Depuis 1962, des Virois rivalisent d'ingéniosité et de patience pour fleurir leurs jardins, balcons et terrasses. Passionnés par le jardinage, ils concourent au fleurissement de la Ville et à l'amélioration du cadre de vie.

En complément de ce concours, la commune déléguée a mis en place un concours des potagers responsables.



Installation d'un pigeonnier

Comment gérer la prolifération des pigeons du centre-ville devenue un véritable problème ? Les rambardes, les balcons étaient envahis par les fientes. Les immeubles, les toitures, les clochers, les monuments et les jeux d'enfants subissaient des dégradations. Une solution a été trouvée par le service des espaces verts de la Ville : mettre en place un pigeonnier !



Un verger public près du musée



Dans un avenir pas si lointain, tout ce qui n'est pas produit sur notre territoire risque de devenir très cher suite à la raréfaction du pétrole et donc à l'augmentation vertigineuse des coûts de transport. Notre capacité à produire des fruits et des légumes localement doit être encouragée et développée.

Aujourd'hui, Vire souhaite remettre en marche cette dynamique. C'est ainsi, qu'à proximité du verger existant, situé dans les jardins du musée, des arbres fruitiers ont été plantés.



Un jardin partagé, grandeur nature

Créé en 2010, avec la participation de la commune déléguée, des professionnels de la CAF et d'un collectif d'habitants jardiniers, le jardin partagé du Val de Vire « Les 4 saisons » est composé de 15 parcelles individuelles (dont une aménagée pour les personnes à mobilité réduite) et d'une parcelle collective. Elles sont cultivées par les habitants pour leur propre consommation.



UN JARDIN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT : aménagement de toilettes sèches, récupération des eaux de pluie, refuge à papillons et hôtel à insectes, composteurs (déchets verts-alimentaires).



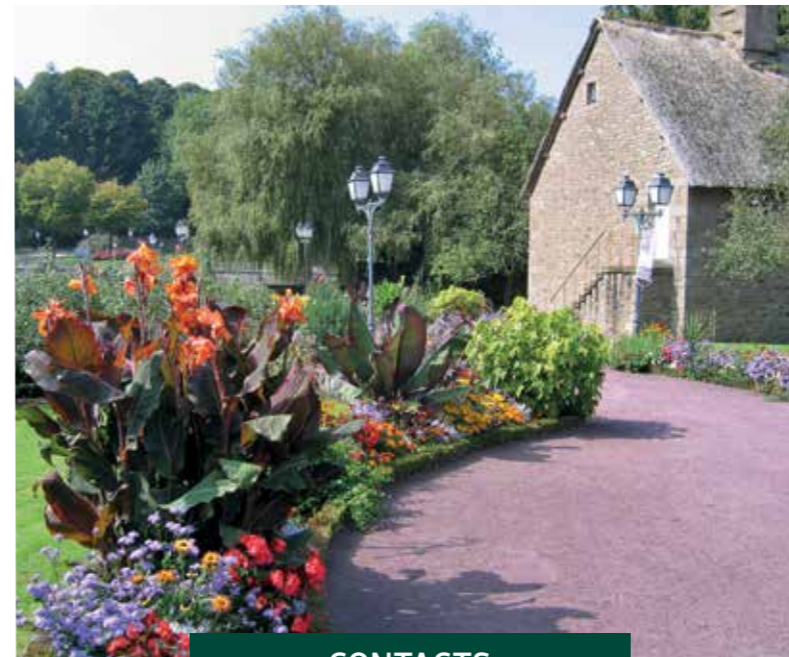
UN REGARD DIFFÉRENT SUR LES HERBES FOLLES DÉSORMAIS PRÉSENTES DANS LE PAYSAGE URBAIN

La commune déléguée de Vire mène une politique ambitieuse en matière de protection de l'environnement afin d'offrir une meilleure qualité de vie à ses habitants. Dans cette optique, le service des espaces verts s'est engagé dans un processus de réduction de l'utilisation des pesticides et de modification de ses pratiques à travers la gestion adaptée des espaces publics.

Depuis 2013, Vire a complètement abandonné l'usage des pesticides sur le domaine public (trottoirs et caniveaux). Des méthodes manuelles d'entretien sont mises en œuvre pour préserver la santé des usagers, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité par le biais de l'utilisation de méthodes alternatives de désherbage (binette, désherbeur mécanique, eau chaude). Par ces nouvelles pratiques, le domaine public s'est modifié visuellement. La végétation y est plus présente. Ces herbes folles ne sont pas le signe d'un abandon de l'entretien du territoire mais plutôt d'un changement de méthode de gestion des espaces afin de retrouver une qualité des eaux de ruissellement. Il convient donc que chacun augmente son niveau de tolérance par rapport à la présence de ces herbes. Le nécessaire est tout de même fait par la collectivité qui programme d'avril à novembre quatre campagnes de désherbage dans toute la ville y compris dans les quatre cimetières.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ÉCO-RESPONSABLES

La commune déléguée de Vire met à disposition de la population sportive licenciée ou non plus de 13 hectares de terrains de sport et d'aires de jeux. Là aussi, l'utilisation des produits phytosanitaires a diminué de façon drastique. Les désherbages mécaniques sont plus nombreux afin d'offrir aux utilisateurs des espaces de jeux de qualité.



CONTACTS

SERVICE DES ESPACES VERTS
VILLE DE VIRE NORMANDIE
02 31 66 60 99

SERVICE COMMUNICATION
VILLE DE VIRE NORMANDIE
02 31 66 66 40



La ville



SA GESTION ENVIRONNEMENTALE &

LA QUALITÉ DE SES ESPACES PUBLICS



Le service des espaces verts de la Ville s'est engagé dans un processus de réduction de l'utilisation des pesticides et de modification de ses pratiques à travers la gestion adaptée des espaces publics.



VIRE ET SA GESTION DES ESPACES PUBLICS



Chaque année, dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics et en partenariat avec la FREDON de Basse-Normandie (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), le conseil départemental du Calvados et l'Agence de l'eau Seine-Normandie décernent aux

collectivités du département le label « Charte d'entretien des espaces publics ».

Vire a obtenu la charte de niveau 1 « traiter mieux ». Les agents du service des espaces verts y participent :

- en se formant à l'usage des produits en toute sécurité ;
- en tenant à jour les registres des interventions phytosanitaires ;
- en prenant en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements ;
- en sensibilisant les habitants.

Les feuilles mortes se ramassent... et se recyclent

A chaque saison ses spécificités. A l'automne, les équipes des espaces verts sillonnent les espaces arborés de la commune déléguée de Vire pour ramasser les feuilles tombées sur la chaussée et les trottoirs. Celles-ci sont ensuite appelées à être stockées puis réutilisées.

Elles sont compostées pendant trois ans. Sur cette période, leur volume passe de 300 m³ à 50 m³. Les 50 m³ qui restent sont ensuite mélangés à de la tourbe et font ensuite office de compost pour les jardinières et les massifs fleuris.

Espaces ludiques

Au-delà de l'application des normes réglementaires, les gammes de jeux ont largement évolué au niveau esthétique et qualitatif.

Les matériaux utilisés pour le sol privilégient les supports naturels. Le sol de réception des jeux est réalisé en copeaux. Ces derniers sont ensuite réutilisés pour le paillage des massifs arbustifs.

Diminution du désherbage

Afin d'éviter l'utilisation de désherbant, un traitement minéral (graviers, ciment, etc.) est opéré sous le mobilier urbain.



Aménagement au pied des arbres

Plantation de couvre sol de type SEDUM résistant à la sécheresse.



Protection Biologique Intégrée (PBI)

La PBI est une méthode de lutte contre les ravageurs (insectes) utilisant les ressources naturelles. Cette lutte biologique consiste à introduire en nombre suffisant dans la culture des prédateurs (insectes, acariens, champignons, bactéries...) appelés aussi auxiliaires, qui vont se nourrir des ravageurs sous toutes leurs formes (œufs, larves ou adultes) et en limiter ainsi la population à un seuil acceptable pour la bonne conduite de la culture.



L'éco-pâturage

Pour entretenir les bassins de rétention d'eau et leur assurer une tonte régulière sans contrainte d'appareillage et de temps passé sur le terrain, Vire a mis en place l'éco-pâturage. Trois chèvres naines entretiennent le bassin de rétention de la rue Le Corbusier.



VIRE ACCUEILLE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la commune déléguée a créé un espace vert expérimental ayant pour but de faire entrer la biodiversité en milieu urbain.

Site expérimental

Vire a choisi le parc de la rue des Noës-Davy pour mener cette expérimentation de gestion différenciée des espaces verts.

La pratique d'un fauchage raisonné permet le développement d'une riche biodiversité.



HÔTEL À INSECTES : aménagement en faveur de la biodiversité réalisé en partenariat avec une classe de l'école primaire Pierre-Mendès-France.



VIRE PARLE LE LANGAGE DES FLEURS

Après plusieurs années d'efforts, Vire a décroché sa « troisième Fleur ». Une distinction qui récompense toute l'équipe des espaces verts qui travaille quotidiennement à l'embellissement du territoire.

Situé derrière la voie ferrée, à quelques centaines de mètres des terrains de football du stade Pierre-Compte, le service des espaces verts abrite 25 agents qui ont la responsabilité d'embellir la commune déléguée toute l'année. Giratoires, squares, terrains de sports, jardinières, bords de chaussée, petits espaces auxquels il faut apporter une attention constante pour contribuer à l'embellissement du cadre de vie des Virois.

130 000 plantations par an

Nées en grande majorité dans les serres du service, les fleurs sont plantées tout au long des saisons pour offrir un fleurissement optimal de la Ville.

En début d'année et ce, jusqu'au mois de mai, les agents préparent le fleurissement de l'été.

Au cours du premier semestre, ce sont plus de 60 000 plantations qui sont effectuées par les équipes des espaces verts pour fleurir la Ville toute l'année.

Cette opération de plantation se renouvelle deux fois dans l'année. Dès la fin du mois d'août, les agents préparent la production qui sera plantée à la Toussaint pour assurer le fleurissement de l'hiver.

Deux périodes de plantation à grande échelle (130 000 sur l'année) auxquelles s'ajoute la mise en place de bulbes pour permettre aux Virois de voir apparaître dès le début du printemps les fleurs annonciatrices des beaux jours. Plus de 40 000 bulbes de jonquilles et 60 000, primevères, pavots, giroflées, pensées... sont ainsi plantées avant les gelées.



Plantation mécanisée (100 000 sur 4 ans)

Au-delà de ces grandes opérations de plantations, le service des espaces verts dispose également de techniques pour fleurir des secteurs entiers de la Ville sans avoir à y passer trop de temps. Sur la route de Caen notamment les agents font de la plantation mécanisée.

Basée sur le principe de la conservation en terre des bulbes et de leur multiplication naturelle, cette technique ancestrale permet de renouer avec des pratiques naturelles éco-responsables.

Ce moyen rend possible la plantation de grandes quantités de bulbes dans des zones engazonnées.

Les projets s'intègrent parfaitement à un plan de gestion différenciée et répondent à un impératif de développement durable.

Le fleurissement est considéré comme évolutif pour deux raisons essentielles : il se densifie au fil de la saison pour offrir son optimum en deuxième partie de floraison et il se développe d'année en année par le jeu de la naturalisation.

Gestion durable

Les bulbes peuvent multiplier leur nombre par deux ou trois en quelques années. La grande durabilité de certaines compositions confère à cette technique une réelle image « durable ». Facile à mettre en œuvre, d'entretien réduit et d'un faible coût au mètre carré grâce à sa pérennité, ce type de fleurissement est une alternative économique esthétique qui permet aux agents de répondre à l'ensemble de leurs missions. Grâce à l'engagement de toute l'équipe des espaces verts de Vire, la commune déléguée a obtenu sa troisième Fleur.

Un label supplémentaire qui permettra de renforcer l'image touristique de la Ville sur toute la Normandie.

LE ROND-POINT SE FLEURIT AU GRÉ DE L'ACTUALITÉ



Considéré par beaucoup comme le cœur du centre-ville, le rond-point du 6 juin est le passage obligé pour les habitants mais aussi pour tous les touristes de la capitale du Bocage.

Un lieu stratégique sur lequel le service des espaces verts travaille énormément chaque année pour proposer une décoration originale en lien avec l'actualité.